

Antonio Bonfiglio

50 francs en faveur de l'initiative populaire – une pierre importante à l'édifice de la médecine de famille du futur

La cotisation de membre de Médecins de Famille Suisse va augmenter l'année prochaine. Une part de 50 francs ira en faveur de l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille». Il s'agit d'un investissement concret dans la médecine de famille du futur. Ainsi en ont décidé les délégués de Médecins de Famille Suisse lors de l'assemblée du 4 novembre 2010.

En tant que responsable du financement de notre initiative populaire, cette décision me réjouit tout particulièrement. Il est vrai que le trésorier d'une association préfère annoncer un gain plutôt qu'une augmentation de cotisations. Et grâce aux recettes réalisées lors des congrès de la SSMG et avant tout lors de l'extraordinaire congrès Wonca à Bâle il y a une année, les derniers exercices se sont effectivement soldés par des bénéfices. Cet argent nous a permis de lancer le projet politique le plus important de la médecine de famille: l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille». Mais si le démarrage de l'initiative est ainsi assuré, celui de la campagne ne l'est pas encore.

Préserver une belle profession

Nous exerçons une profession merveilleuse. La population, et avant tout nos patientes et patients, apprécie d'être pris en charge par des médecins de famille et des pédiatres compétents. Au cours des prochaines années, l'augmentation de l'espérance de vie (et par conséquent l'augmentation du nombre de patients et patientes multimorbides chroniques) va entraîner un accroissement continu de la demande en médecins de famille. Mais l'âge moyen des médecins de famille en activité ne cesse d'augmenter lui aussi. Et le nombre d'étudiants des facultés de médecine qui veulent devenir médecin de famille est bien trop faible. Il faut faire connaître ces faits et tendances à large échelle et insister sur l'importance et l'urgence de notre requête. D'autant plus que la plupart des politiciens et des journalistes n'avaient pas conscience de ces réalités il y a peu d'années encore. Ce n'est que notre manifestation du 1^{er} avril 2006, et l'effort de relations publiques qui s'en est suivi, qui ont fait connaître la pénurie de relève et le besoin croissant en médecins de famille dans la population. Mais l'écho politique est resté modeste: il ne s'est rien passé.

Une bataille de répartition fait rage au sein du système de santé suisse, et nous autres médecins de famille en avons subi des «dommages collatéraux» à diverses reprises – par exemple lors de la révision du tarif de laboratoire. Par ailleurs, force est de constater que la «voie parlementaire» (contacts et entretiens avec des parlementaires et des représentants des autorités) ne nous a pas vraiment permis d'avancer.

Avec le droit d'initiative, notre système politique fournit un moyen très important de prise d'influence sur le plan extraparlémentaire. En Suisse, il a permis de faire bouger au moins autant de choses que

la grève dans d'autres pays. En cinq mois seulement, plus de 200 000 citoyennes et citoyens ont apposé leur signature sous le texte de notre initiative. Forts de ce soutien, nous voulons faire inscrire le rôle central de la médecine de famille dans la Constitution fédérale.

Objectifs et revendications

Nous ambitionnons de mettre en place une formation prégraduée et postgraduée de pointe en médecine de famille. Cette formation doit être offerte au sein de toutes les facultés de médecine de Suisse par des instituts disposant d'un aménagement parfaitement adapté et d'un financement qui couvre la recherche en médecine de famille. Nous voulons en outre doter la médecine de famille d'une infrastructure de cabinet médical optimale qui permette d'examiner et de traiter les patients de façon autonome. Afin de pouvoir financer cette infrastructure, il faut que nos prestations soient rémunérées de manière appropriée; par conséquent il faut que notre rémunération soit calculée sur la base du salaire de référence de 207 000 francs, comme cela avait été convenu initialement. Le texte de l'initiative est formulé de manière ouverte comme il se doit, mais il contient des revendications concrètes dont le Parlement devra tenir compte lors de la mise en œuvre de l'article constitutionnel. Si l'initiative est acceptée par le peuple, les lois ultérieures devront satisfaire à cet article constitutionnel. Dès lors une diminution du point tarifaire motivée par une augmentation des dépenses chez les spécialistes contredirait la clause stipulant que la rémunération de nos prestations doit être appropriée. Obtenir un tarif séparé pour les soins de base, tel que le revendique Médecins de Famille Suisse serait alors plus facile. Et l'attribution de compétences étendues aux infirmières et infirmiers praticiens contredirait l'article 1 précisant qu'il faut que la population dispose d'une offre de soins médicaux fournie par des médecins de famille.

Les préparatifs tournent à plein régime

Cette initiative a le vent en poupe et les chances qu'elle soit acceptée par le souverain sont très élevées. Le Conseil fédéral le sait également, c'est pourquoi il a décidé d'opposer un contre-projet direct à notre initiative. Le comité d'initiative va désormais chercher à prendre influence sur l'élaboration de ce contre-projet et sur la phase parlementaire prochaine au moyen d'une stratégie à deux



Une bataille de répartition fait rage au sein du système de santé suisse, et nous autres médecins de famille en avons subi des «dommages collatéraux» à diverses reprises.

voies. Les préparatifs correspondants tournent déjà à plein régime.

- La voie 1 représente le lobbying classique au Parlement, auprès de l'OFSP et des politiciennes et politiciens de tous les partis. A cet égard, tout va bon train. Nous avons déjà discuté plusieurs fois directement avec les représentants du plus haut niveau de l'OFSP. Pour les médecins de famille, l'initiative populaire s'était révélée par le passé à diverses reprises comme une entrée vers l'OFSP lors de l'élaboration législative en cours. Le 15 décembre 2010, nous organisons une séance d'information pour les parlementaires de tous partis à Berne.

Cette initiative a le vent en poupe et les chances qu'elle soit acceptée par le souverain sont très élevées.

- La voie 2 représente le travail de relations publiques destiné à informer la population sur les problèmes des soins médicaux de base. Nous élaborons à cet effet une exposition attrayante qui voyagera dans toute la Suisse et qui intéressera certainement les médias aussi. Son lancement est prévu sur la Place fédérale le **31 mars 2011**. Nous vous invitons cordialement à y assister. **Inscrivez cette date à votre agenda!** En ce qui concerne le concept de cette exposition, nous avons cherché le soutien d'Expoforum, une agence qui a de l'expérience dans cette forme d'élaboration de sujets politiques. A l'IFAS (Salon spécialisé du marché de la santé à Zurich), nous avons déjà eu rencontré l'occasion de tester les capacités de cette agence. En quelques semaines, elle a produit pour nous un stand qui ne passe pas inaperçu tout en étant simple et très attrayant, ainsi que des dépliants particulièrement bien conçus. J'ai eu l'occasion de tenir ce stand. Les visiteuses et les visiteurs ont manifesté un grand intérêt pour

notre cause. J'ai souvenir du responsable du service de soins d'un home valaisan pour personnes âgées qui avait témoigné d'une grande sympathie pour notre initiative populaire, car selon lui, c'est justement dans ces institutions que l'on est content d'avoir affaire à des médecins de famille qui s'investissent. Ou aussi de ce couple, travaillant au service d'aide et de soins à domicile de l'Oberland zurichois, qui avait parlé de son inquiétude au sujet de l'âge avancé des médecins de famille dans leur lieu de travail.

C'est maintenant qu'il faut saisir la grande occasion qui se présente

Nos alliés sont nombreux et ils figurent avant tout parmi nos patients. Quelle que soit l'issue de la votation notre initiative nous donne déjà actuellement du poids dans le cadre des changements qui vont bouleverser le système de santé. A cet effet nous devons fournir un grand effort, et il faudra malheureusement aussi y consacrer beaucoup d'argent. Et voilà le trésorier de l'association qui réapparaît et lance son appel. Pour financer la mise en œuvre de la stratégie à deux voies décrite plus haut, il nous faut 1,4 millions de francs. Il manque encore 300 000 francs en 2011, ce qui correspond à 50 francs par membre de Médecins de famille Suisse. Les années suivantes, jusqu'à la votation (vers 2014), nous aurons besoin de l'effort financier de chacun d'entre nous. Vous trouverez difficilement une meilleure possibilité d'investir cet argent. Un grand merci.

Correspondance:

Dr. med. Antonio Bonfiglio
Mitglied des Lenkungsausschusses und Kassier der Initiative
«Ja zur Hausarztmedizin»
Heuackerstrasse 3
8035 Langnau am Albis
bonfiglio@bluewin.ch